

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 5 NOVEMBRE 2012

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 5 novembre 2012 à 19 h, en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, pour soumettre le projet de règlement n° 1654 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Présences :

Les conseillers M^{me} Guylène Duplessis, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le Conseil au complet sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence motivée :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard.

Sont également présents :

Le directeur général adjoint M. Martin Houde ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

À 19 h, le maire mentionne que le Conseil a adopté le 29 octobre 2012 le projet de règlement n° 1654. Il explique ensuite aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement.

Projet de règlement n° 1654 intitulé :

« Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « S.E.C. Immeubles Marché Dorion » en vue de la préparation des plans et devis, la surveillance, les travaux de réaménagement géométrique de l'intersection de l'autoroute 20 (boulevard Harwood) et de la route 338 (route de Lotbinière) y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes ».

L'objet du projet de règlement n° 1654 est décrit dans le titre.

Par la suite, le maire invite les personnes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement à le faire.

Toutes les personnes qui désiraient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 04.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier